

# POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

*comité du jeudi 15 décembre 2022*



# Point d'avancement des travaux

1. Le dépôt des offres améliorées
2. Le processus d'analyse des offres améliorées

# Le dépôt des offres améliorées



# LE DÉPÔT DES OFFRES AMÉLIORÉES

- Dépôt le 18 novembre, sous forme numérique uniquement
  - Sur la plateforme Maximilien : le projet de contrat
  - Sur la chambre des données : les mémoires techniques ajustés aux questions posées (de l'ordre de 1800) et des documents complémentaires (amendement, réserves et autres)
  - Sur disque dur externe : la maquette numérique BIM
- Avec un démarrage des dépôts quelques jours avant la date limite, en raison de leur volumétrie
- Avec une veille du bon fonctionnement de la dataroom
- Avec une disponibilité de l'ensemble des offres par les experts internes et externes dès le lundi 21 novembre 2022

# Le processus d'analyse des offres améliorées



# PROCESSUS D'ANALYSE – PHASE OFFRES AMELIOREES

La phase d'analyse concerne :

- les questions posées sur les mémoires techniques attendus répartis en 6 chapitres, ainsi que les propositions spécifiques formulées par les soumissionnaires
- le projet de contrat, ses annexes et les amendements proposés
- les réserves et conditionnalités contenues dans l'offre initiale et améliorée

=> Afin de procéder à une évaluation comparée des offres améliorées et initiales

# PROCESSUS D'ANALYSE – PHASE OFFRES AMELIOREES

- Phase d'analyses des documents : de fin novembre 2022 à mi janvier 2023 par l'ensemble des agents et experts
- Consolidation de l'ensemble des analyses courant janvier par la Mission 2023 et l'AMO
- Des échanges sur l'offre améliorée avec les soumissionnaires début février (du lundi 6 au jeudi 9 février 2023)
- La poursuite des échanges avec les soumissionnaires au cours de l'année 2023 jusqu'à la conclusion du débat public menée par la commission particulière du débat public (CPDP)

# CONTRAT DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC

Etat d'avancement des travaux délégués au 30/09/2022

Programme Prévisionnel des travaux délégués 2023



*Comité*

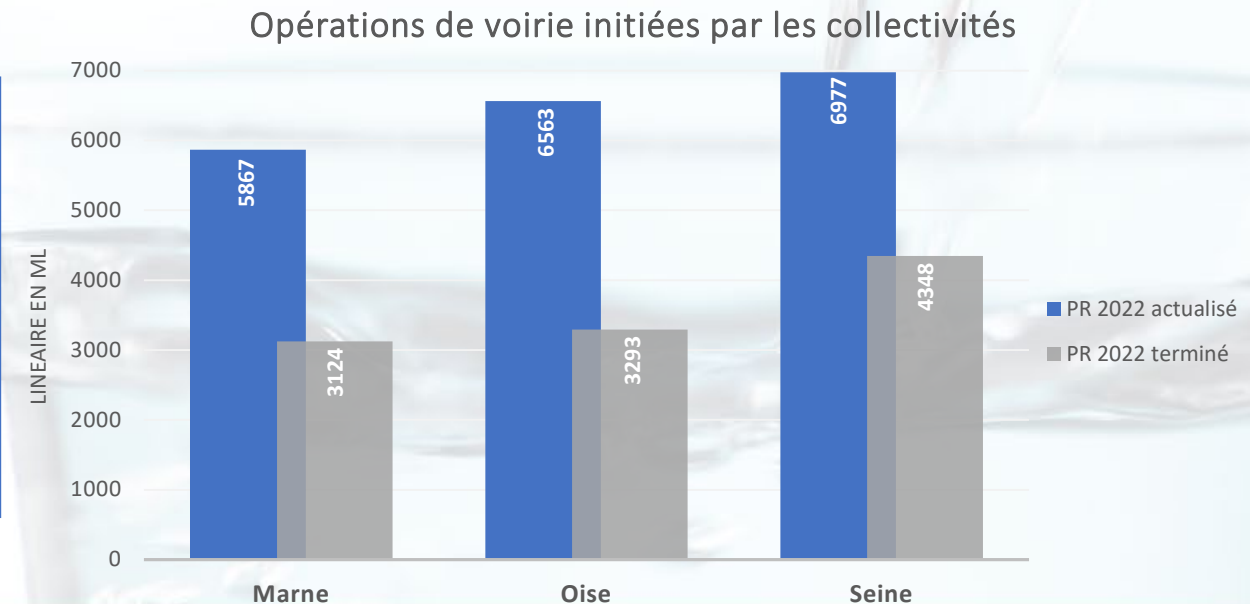
*Jeudi 15 décembre 2022*



# Travaux délégués de renouvellement des canalisations dans le cadre d'opérations de voirie

- Réseau : objectif contractuel = 18,1 km
  - renouvellement de 23,445 km de canalisations de distribution (programme initial) :
  - Programme actualisé à 19,407 km (hors Est Ensemble et GOSB) après les annulations et reports d'opérations
  - Avancement du programme 2022 au 30/09/2022 : 14,677 km (hors Est Ensemble et GOSB) sont en cours ou achevés

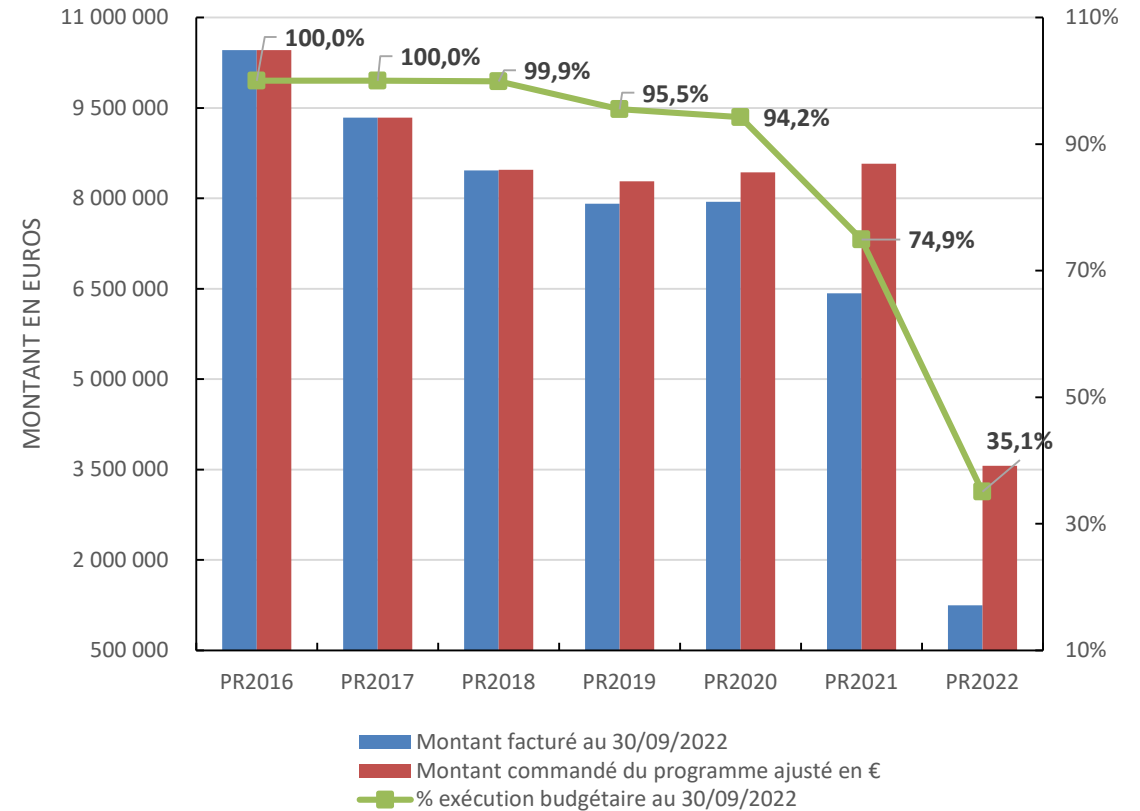
- ❖ Au 30/09/2022 : une réalisation de 75 % du linéaire total actualisé,
- ❖ Rappel 2021 : une réalisation de 19,5 km,
- ❖ Retard cumulé depuis 2011 : 3,4 km  
Projection fin 2022 : 22km



# Travaux de renouvellement fonctionnel et de M.C.O. dans les usines de production et les sites distants (années 2016 à 2022)

## ■ Usines de production et sites distants :

Pour l'année 2022, la réalisation des travaux de renouvellement fonctionnel et de M.C.O. sur les usines de production et sites distants s'élevait à 8,530 M€ pour 88 opérations dont 12 en M.C.O.

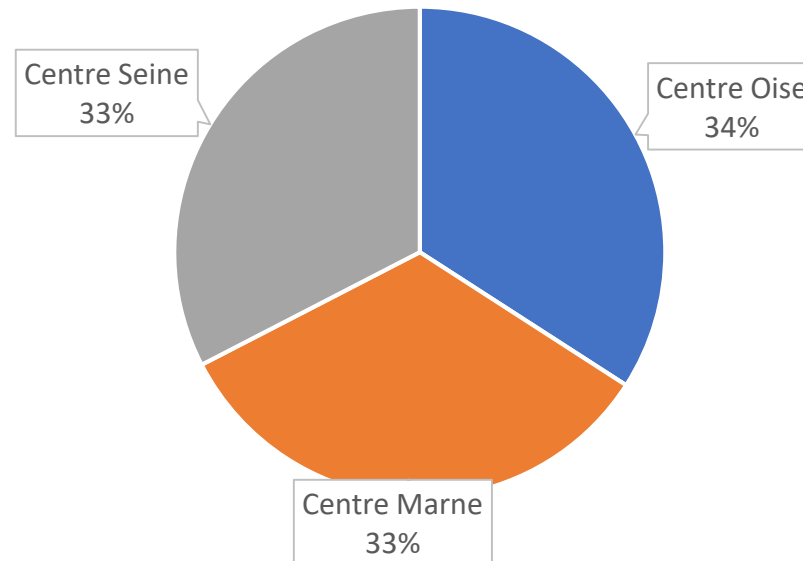


# Travaux délégués de renouvellement des canalisations dans le cadre d'opérations de voirie : année 2023

- Proposition 2023

OPV ayant un impact sur des canalisations à renouveler : 18,845 km,  
dont opérations de Grands projets d'infrastructures transports : 520 ml.

Répartition du linéaire de travaux par  
Centre - PR 2023



# Renouvellement fonctionnel et Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) : année 2023

- Obligation contractuelle : 10,3 M€ HT
- 79 opérations programmées, dont 12 opérations de M.C.O. pour un montant total de 8,7 M€ HT

# ÉTAT D'AVANCEMENT DES ÉTUDES ET TRAVAUX 2022

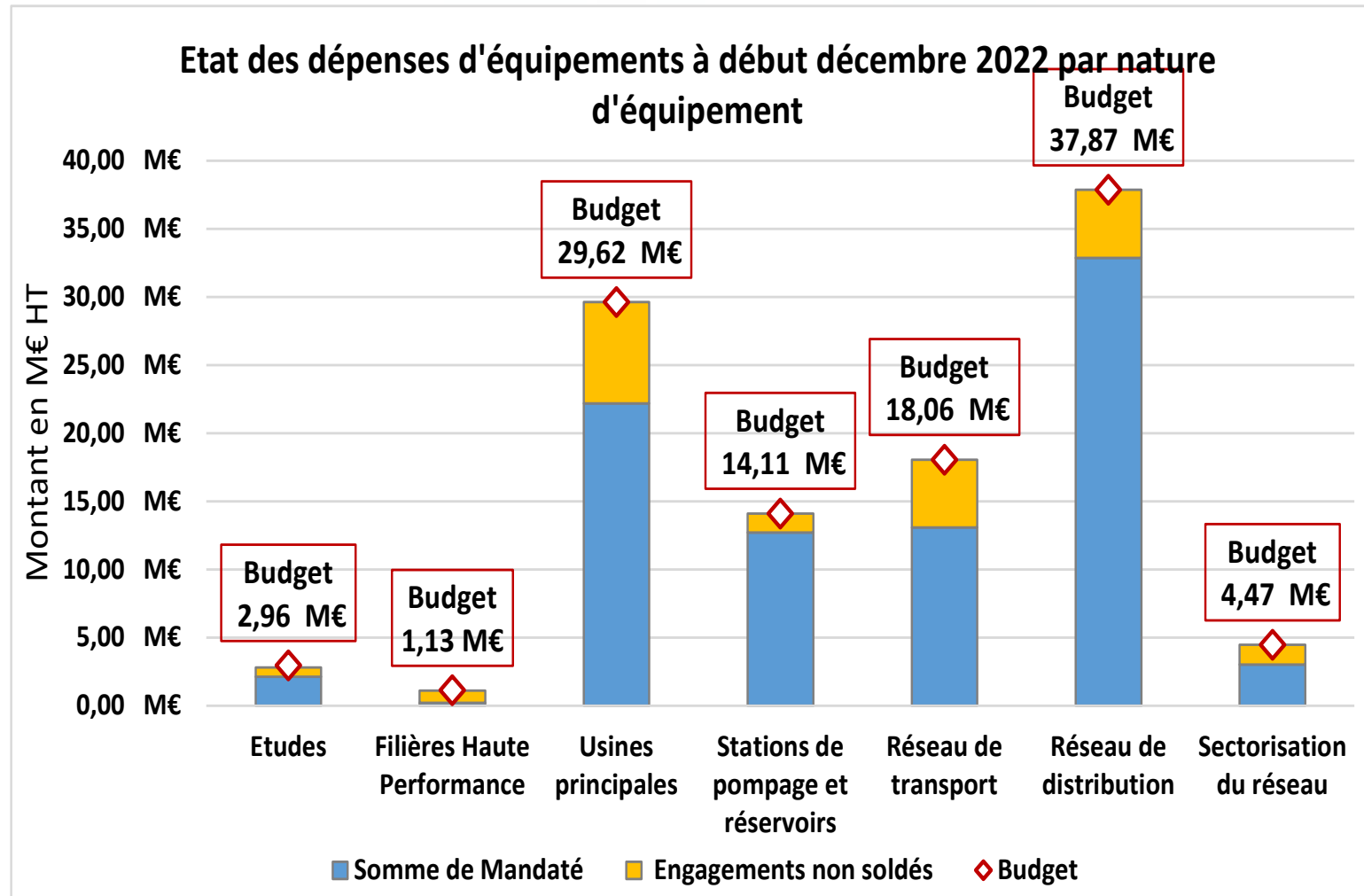
## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2023-2032 BUDGET PRIMITIF 2023



Comité  
jeudi 15 décembre 2022

# ÉTAT D'AVANCEMENT DES ÉTUDES ET TRAVAUX POUR L'EXERCICE 2022

- DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022 : 108,2 M€ H.T.



Taux d'exécution budgétaire au 01-12-2022 : 79,7 %

Taux « mandaté + engagé au 01-12-2022 : 99,9 %

# RAPPEL DES ENJEUX ET AMBITIONS DU PPI APPROUVÉ EN DECEMBRE 2021

- **5 objectifs majeurs :**

- le SEDIF, un acteur majeur de l'eau
- une gestion patrimoniale durable, qui préserve l'avenir
- L'utilisateur au cœur du service
- le changement climatique et la protection de l'environnement, ligne directrice des préoccupations du SEDIF
- la sécurisation du service

Le PPI actualisé 2023-2032, sous maître d'ouvrage publique a été présenté lors du Débat d'Orientation Budgétaire, le 13 octobre 2022,

Le montant total a été estimé à 1,387 M€HT pour la période de 2023-2032, réparti de 2023 à 2026 de la manière suivante :

	2023	2024	2025	2026
Dépenses d'investissement	107,9	150,3	160,6	170,8

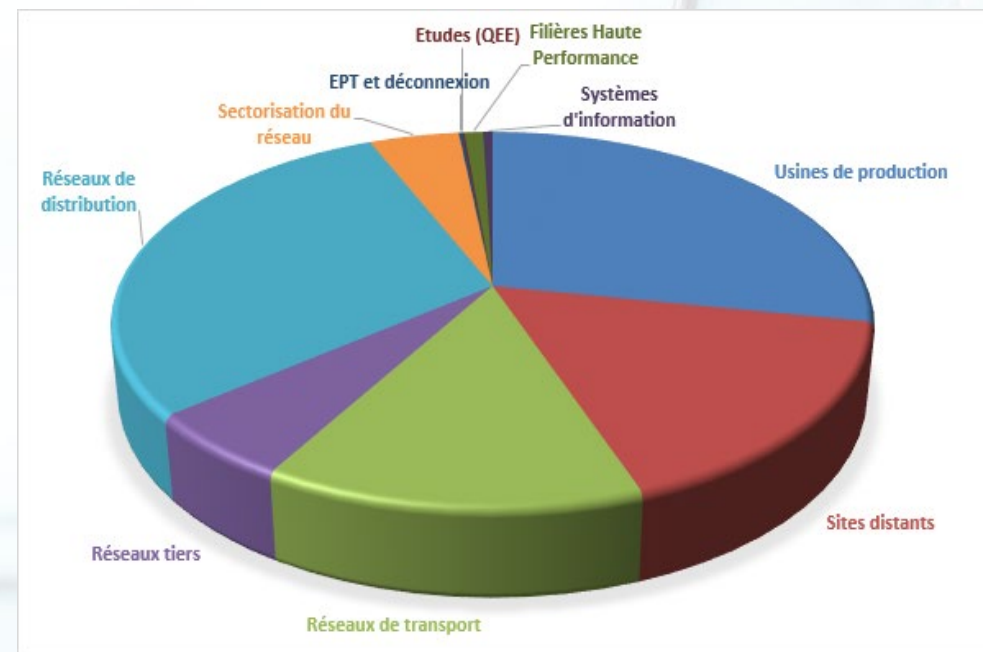
# DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - ANNÉE 2023

Après ajustements, le budget primitif pour cette année 2023 est estimé plus précisément à **105,2 M€ H.T.** (dépenses d'équipements concernant le patrimoine technique du SEDIF hors acquisitions foncières).

Ces dépenses se répartissent en 3 postes principaux :

- le réseau (transport, tiers et distribution) : 49 %,
- les usines : 28 %,
- les sites distants : 17 %

Unité fonctionnelle	BP2023	% des besoins
Usines de production	29,5	28,0
Sites distants	17,4	16,5
Réseaux de transport	14,5	13,8
Réseaux tiers	6	5,7
Réseaux de distribution	31,2	29,7
Sectorisation du réseau	4,8	4,6
EPT et déconnexion	0,2	0,2
Etudes (QEE)	0,1	0,1
Filières Haute Performance	1	0,9
Systèmes d'information	0,5	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>105,2</b>	<b>100</b>





# USINES DE PRODUCTION

## Usine de Choisy-le-Roi

Numéro	Intitulé	Montant du programme	BP 2023	Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	M€ H.T.			
2014000	Renouvellement des vannes des liaisons hydrauliques	11,3	2,4	sept-2022	1 <sup>er</sup> semestre 2025	10%
2016002	Refonte de l'unité élévatoire	33,6	4,1	juin-20	1 <sup>er</sup> semestre 2026	40%
2017001	Refonte de l'unité d'ozonation	22,1	3,1	janv-22	2 <sup>ème</sup> semestre 2025	30%

## Usine de Méry-sur-Oise

Numéro	Intitulé	Montant du programme	BP 2023	Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	M€ H.T.			
2013034	Refonte de l'unité de filtration sur sable	30	7,7	juil-20	1 <sup>er</sup> semestre 2025	40%
2015031	Rénovation de l'unité de décantation T1	13,4	3,4	nov-20	2 <sup>ème</sup> semestre 2024	50%

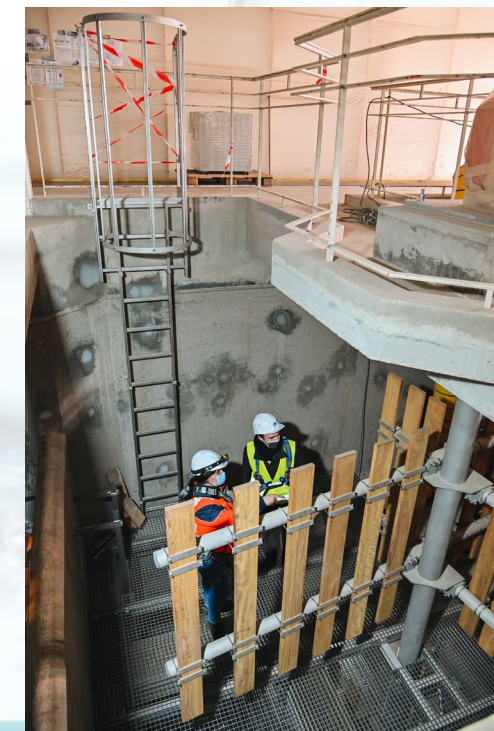
## Usine de Neuilly-sur-Marne

Numéro	Intitulé	Montant du programme	BP 2023	Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	M€ H.T.			
2014050	Renouvellement des vannes des liaisons hydrauliques	8,8	2,0	nov-22	1 <sup>er</sup> semestre 2024	75%

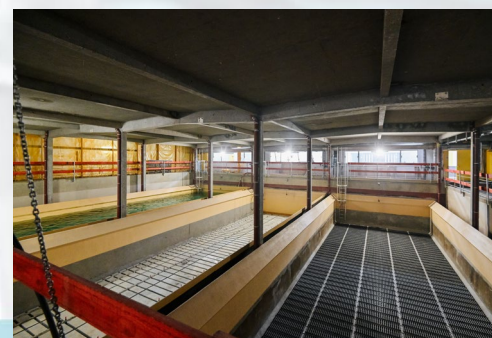
Unité élévatoire Choisy



Décanteurs à Méry



Unité de filtration Méry



# STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS

Station de Villiers-le-Bel

Numéro	Intitulé	Montant du programme	BP 2023	Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	M€ H.T.			
2013120	Refonte du site de Villiers-le-Bel	4,3	2,2	Avril-2022	1 <sup>er</sup> semestre 2024	85%
2014141	Refonte du site de Palaiseau	17	3,4	juin-19	1 <sup>er</sup> semestre 2024	70%
2015152	Rénovation de la station de Pierrefitte	7,5	2,4	Sept-2022	1 <sup>er</sup> semestre 2025	20%



Réservoir R3 Palaiseau



station de PALAISEAU  
hall des équipements hydrauliques



Station de Pierrefitte



# STATIONS DE POMPAGE ET RÉSERVOIRS

Numéro	Intitulé	Montant du programme	BP 2023	Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	M€ H.T.			
2015151	Renouvellement d'équipements de la station de Villetaneuse	7,1	1,9	Mai-2022	1 <sup>er</sup> semestre 2025	15
2017103	Création chloration et rénovation complète du R5 de Châtillon	10,7	2,0	Janv-2023	1 <sup>er</sup> semestre 2025	A démarrer



R5 Châtillon  
Toitures végétalisées des cuves

Station de Villetaneuse

R5 Châtillon  
Sous-sol (équipements, conduites)



# RÉSEAU DE TRANSPORT

Numéro	Intitulé	Montant du programme		Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	M€ H.T.			
2020201	DN400 Villiers-le-Bel – rue Salvador Allende	2,3	1,8	Mars 2023	1 <sup>er</sup> semestre 2024	0%
2016202	DN 600 Saint-Maur Joinville à Saint-Maur-des-Fossés	5,8	1,9	déc-21	1 <sup>er</sup> semestre 2024	40%
2014230	Bouclage Palaiseau Saclay	30,1	5,1	sept-17	2 <sup>ème</sup> semestre 2024	70%



Renouvellement du DN600 St-Maur – Joinville

Bouclage Palaiseau Saclay

# RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET SECTORISATION

En 2023, le programme de renouvellement 2021-2023 porte sur un rythme prévisionnel de 44 kilomètres annuels.

Numéro	Intitulé	Montant du programme		Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	BP 2023 M€ H.T.			
2020240	Renouvellement des canalisations de distribution 2020-2023		29,9	déc-20	1 <sup>er</sup> semestre 2024	60%



Renouvellement canalisations de distribution

La sectorisation vise à améliorer le rendement du réseau par une meilleure maîtrise des débits en cloisonnant le réseau en 90 secteurs plus petits.

Numéro	Intitulé	Montant du programme		Date prévue début travaux	Date prévue fin travaux	Avancement des travaux
		M€ H.T.	BP 2023 M€ H.T.			
2016350	Sectorisation	19,9	4,8	oct-19	2 <sup>ème</sup> semestre 2023	80%

Travaux de sectorisation



Travaux de sectorisation



# RECHERCHE, ÉTUDES ET PARTENARIATS – ANNÉE 2023

- Pour l'année 2023, l'ensemble des prévisions de dépenses s'élève à **2 M€ H.T.** réparties de la manière suivante :

Principaux postes	BP 2023 en M€ H.T.	% des dépenses
Recherche	0,7	33
Etudes	1,1	57
Partenariats	0,2	10
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>100</b>

## Exemples de projets :

- Recherche : PIREN SEINE, microplastiques, suivi de la matière organique des ressources (partenariat SIAAP – mise au point des analyseurs de matières organiques)
- Etudes : schémas directeurs spécialisés notamment celui des réserves, du plan de management de la sûreté, de l'ultime secours, ...
- Partenariats : le plan d'action de préservation et protection des captages d'Arvigny de la Fosse de Melun, ...



## Relations internationales et Solidarité

› Comité du jeudi 15 décembre 2022



**SEDIF**  
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

# Solidarité eau : le programme 2023

L'exécution financière des subventions est conforme aux attentes :

- 91 % pour l'exercice 2021
- 65 % pour l'exercice 2022

Au programme principal 2023, il est proposé d'attribuer **1,166 M€ à 8 projets**

- 3 liés à des suites d'opérations et
- 5 liés à de nouvelles.





# Programme principal 2023



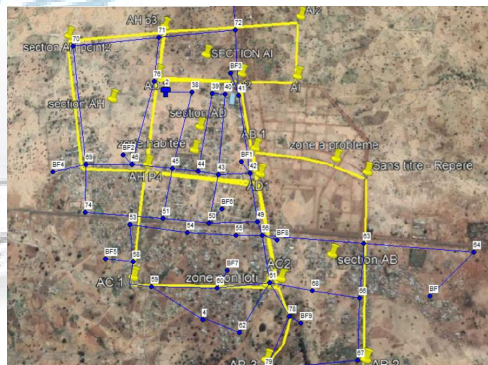
## 78 k€ à L'APPEL pour

- la création du réseau d'eau gravitaire de Rwagihura, district de Gicumbi, **Rwanda**



## 200 k€ à Experts-Solidaires pour

- la création de 2 services d'eau potable dans les communes d'Andranovory et Andronhinaly, à **Madagascar**



## 180 k€ à Experts-Solidaires pour

- la création du service d'eau de Sapaga, commune de Zorgho, au **Burkina Faso**

# Programme principal 2023



## 200 k€ au GRET pour

- le programme d'appui à la Société des Eaux de Louang Prabang, Laos



## 188 k€ à HAMAP pour

- la réhabilitation du système d'eau potable du chef-lieu communal d'Ejeda, région Sud-Ouest, Madagascar



## 20 k€ au pS-Eau pour

- l'organisation d'un atelier d'échanges sur le contrôle du service délégué dans les petits centres au Burkina Faso

# Programme principal 2023



## 120 k€ à SEVES pour

- un appui aux Initiatives durables pour l'accès à l'eau et à l'assainissement au **Mali**,

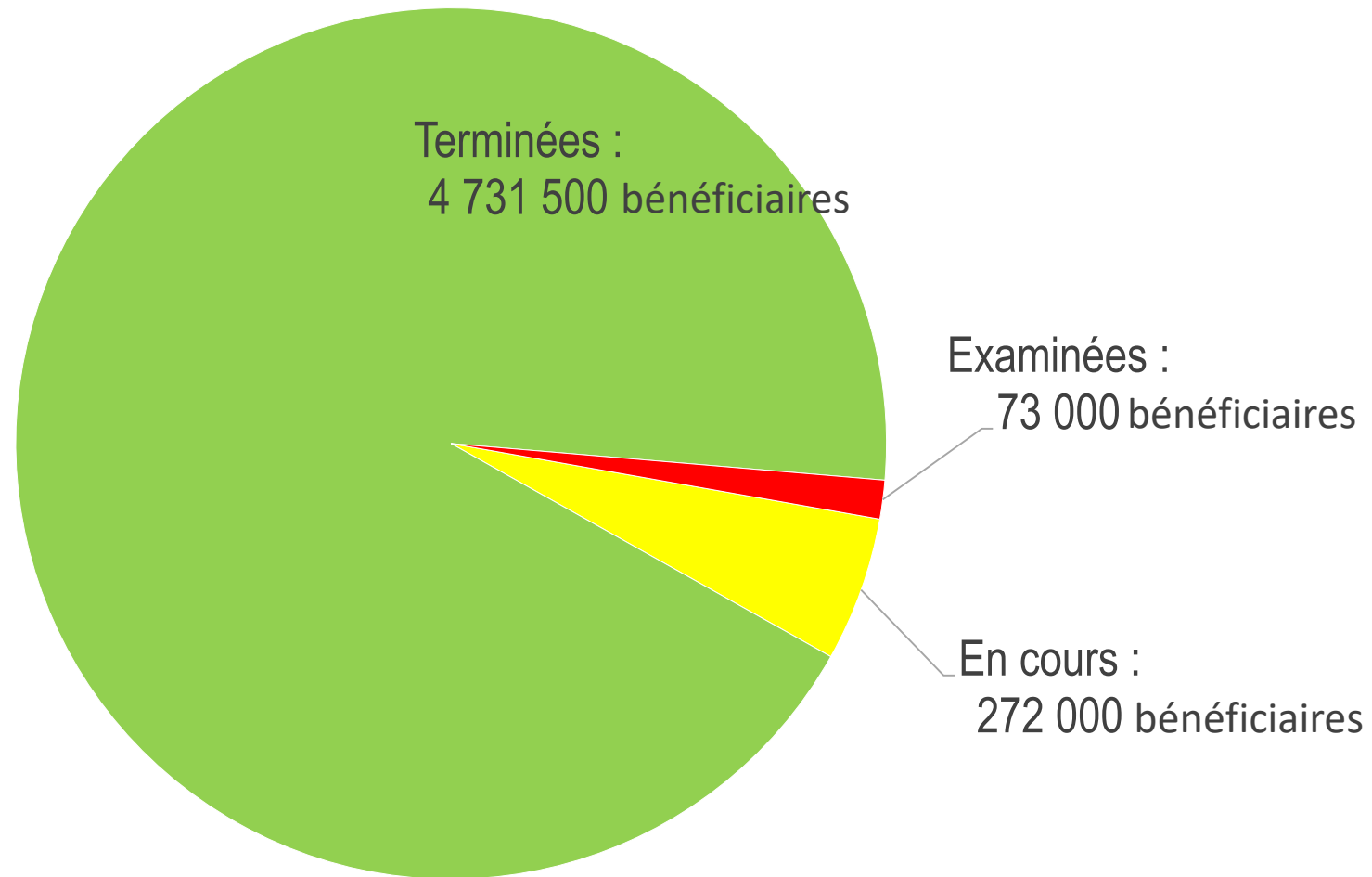


## 180 k€ à SEVES pour

- le PACK III, Plan d'Action Cantonal de Kanembakaché pour l'eau, au **Niger**

OPÉRATEURS	OPÉRATIONS	PAYS	€
L'APPEL	Création de l'adduction gravitaire de Shokero, district de <b>Gicumbi</b>	Rwanda	78 k€
Experts-Solidaires	Création de 2 services d'eau potable dans les communes d'Andranovory et Andronhinaly, région Atsimo Andrefana ( <b>Sud-Ouest</b> )	Madagascar	200 k€
Experts-Solidaires	Création du service d'eau de <b>Sapaga</b> , commune de Zorgho, région du Plateau Central	Burkina Faso	180 k€
Gret	ASELP II - Appui à la Société des Eaux de <b>Louang Prabang II</b> , province de Louang Prabang	Laos	200 k€
HAMAP	Alimentation en eau potable du chef-lieu communal d'Ejeda, District d'Ampanihy Ouest, région Atsimo Andrefana ( <b>Sud-Ouest</b> )	Madagascar	188 k€
pS-Eau	Services d'eau potable dans les petits centres burkinabés : réunion d'échanges inter-projets	Burkina Faso	20 k€
SEVES	Initiatives Durables pour l'accès à l'Eau et à l'Assainissement au Mali, région de <b>Kayes</b>	Mali	120 k€
SEVES	PACK III - Plan d'Action Cantonal de <b>Kanembakaché</b> pour l'eau, département de Mayahi, région de Maradi	Niger	180 k€

# DEPUIS 1986, LE SEDIF AURA CONTRIBUÉ POUR 44,7 M€ À DES OPÉRATIONS AYANT BÉNÉFICIÉ À 5,1 MILLIONS D'USAGERS



# BUDGET PRIMITIF EXERCICE 2023

Comité du 15 décembre 2022



# LE CADRE REGLEMENTAIRE APPLICABLE AU DOB

- Evolutions apportées par la loi NOTRe du 7 août 2015
- Modalités précisées par décret 2016-841 du 24 juin 2016
  - Des éléments plus détaillés sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement
  - En particulier sur la dette et les effectifs, les engagements pluriannuels, notamment en matière d'investissement
  - Transparence renforcée: le rapport du DOB doit être mis à disposition du public après débat
- La plupart des points étaient d'ores et déjà traités par le SEDIF avant la loi NOTRe

- RECETTES REELLES : 186,4 M€

<i>Recettes exprimées en M€</i>	BP + BS + DM 2 2022 HT	DOB 2023 HT	BP 2023 HT
Produits de l'eau	84,9	103,3	100,4
Subventions AESN	5,1	2,6	6,1
Dettes et emprunts bancaires	47,7	44,3	46,1
Résultat de la société dédiée	22,3	20,9	20,7
Cessions de terrains	0,4	0,5	0,5
Contributions et remboursements EPT	16,8	11,8	11,5
Autres recettes	5,3	1,1	1,1
<b>TOTAL Recettes réelles</b>	<b>182,5</b>	<b>184,5</b>	<b>186,4</b>



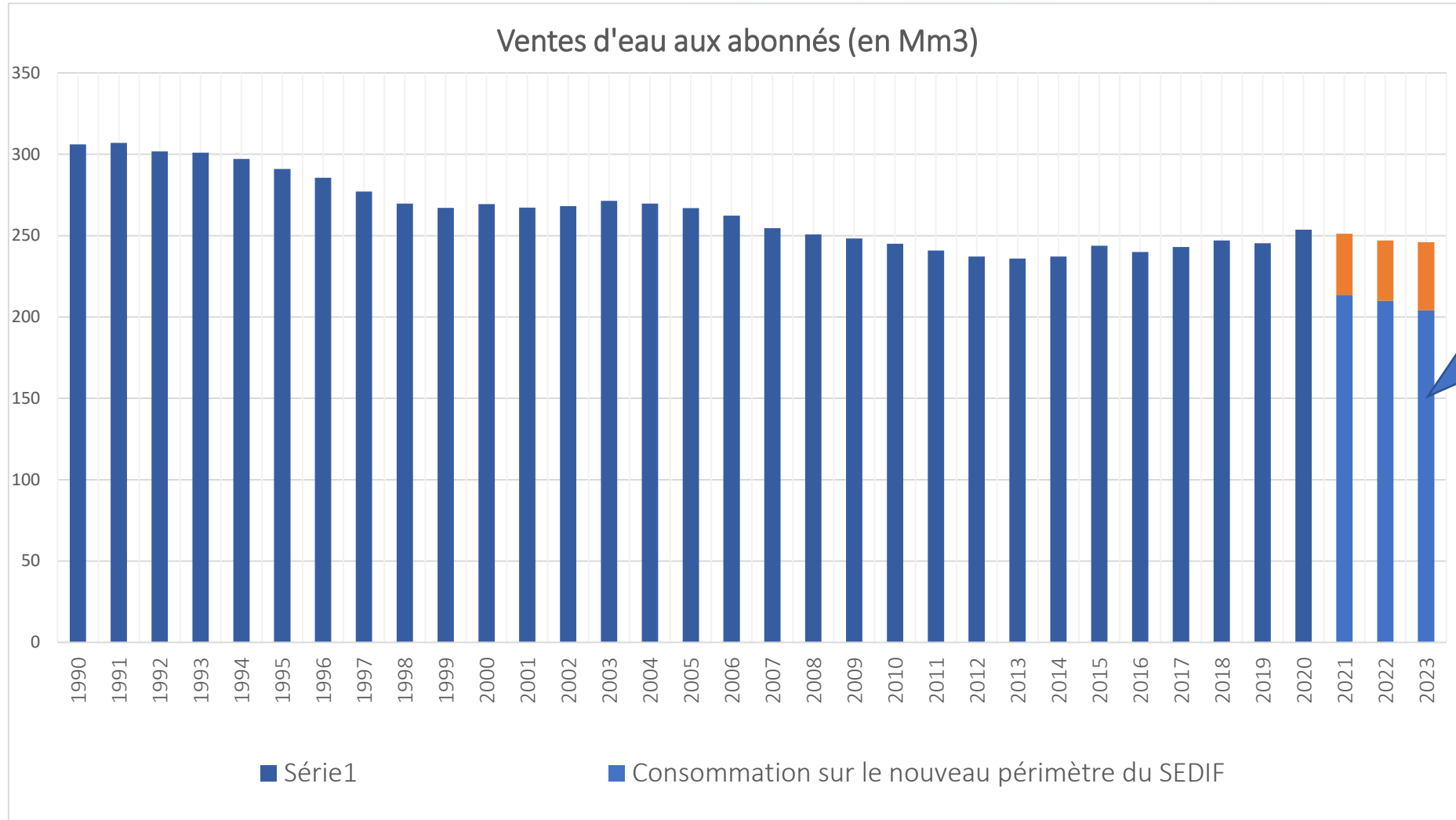
- DEPENSES REELLES : 188 M€

<i>Dépenses exprimées en M€</i>	BP + BS + DM 2 2022 HT	DOB 2023 HT	BP 2023 HT
Dépenses d'équipement (dont SI)	105,3	107,9	107,5
Dépenses de fonctionnement, hors intérêts d'emprunt	42	30,9	30,7
Rémunération du délégataire	21,7	18,1	17,0
Annuité de la dette (capital et intérêts) (a)	24,8	26,9	30,6
Acquisitions de terrains et mobilier	0,4	0,7	0,6
<b>TOTAL Dépenses réelles</b>	<b>194,2</b>	<b>184,6</b>	<b>186,4</b>

# EQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2023

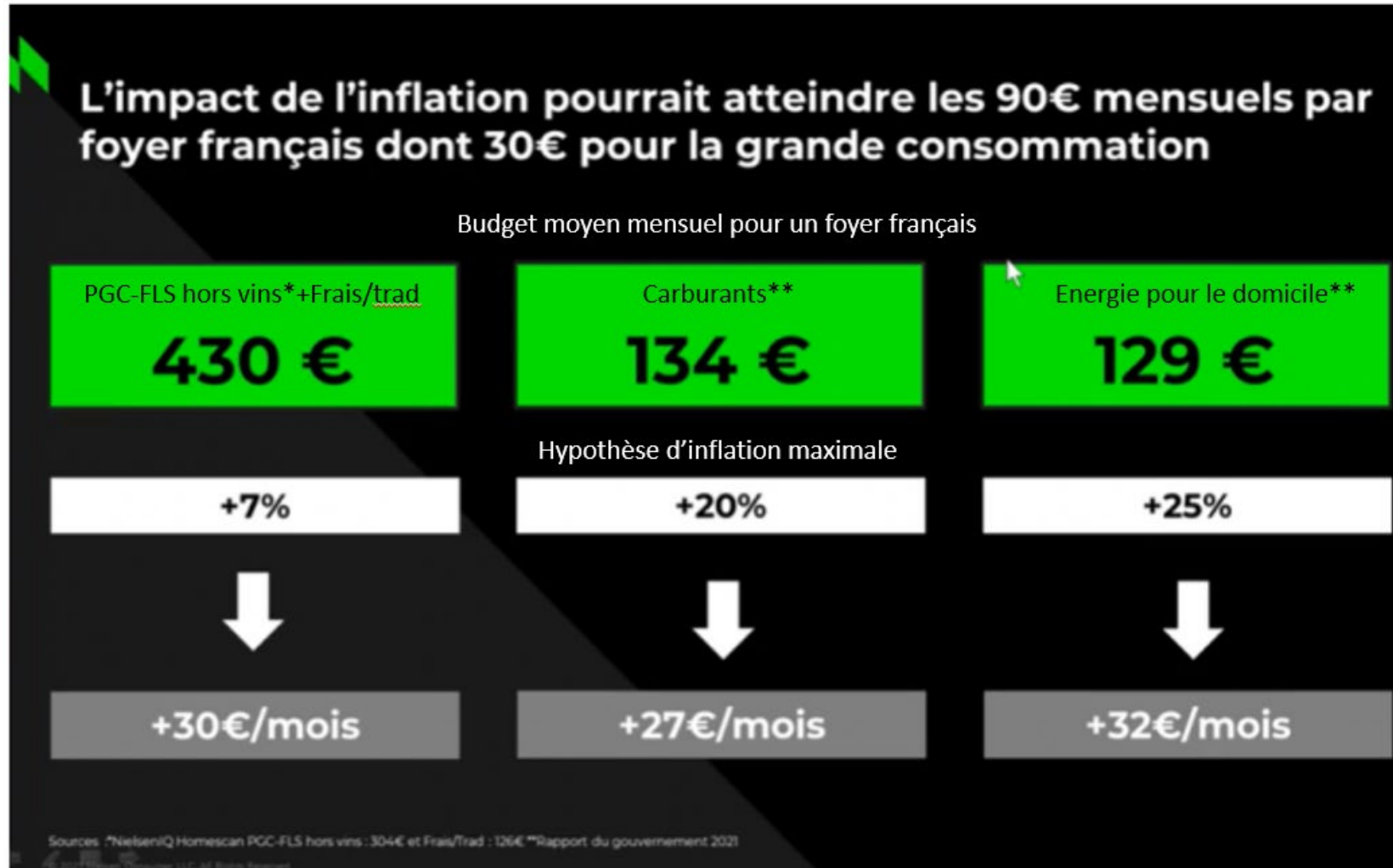


# VENTES D'EAU AUX ABONNÉS : HYPOTHÈSE DE STABILISATION DES VOLUMES À L'ÉCHELLE DU CONTRAT AVEC 246 MM3/AN ESTIMÉS SUR 2023



**Nouveau périmètre SEDIF**  
=> volume de référence : 205 Mm3 (83% du volume périmètre historique)

# IMPACT ESTIMÉ DE L'INFLATION SUR LES MÉNAGES



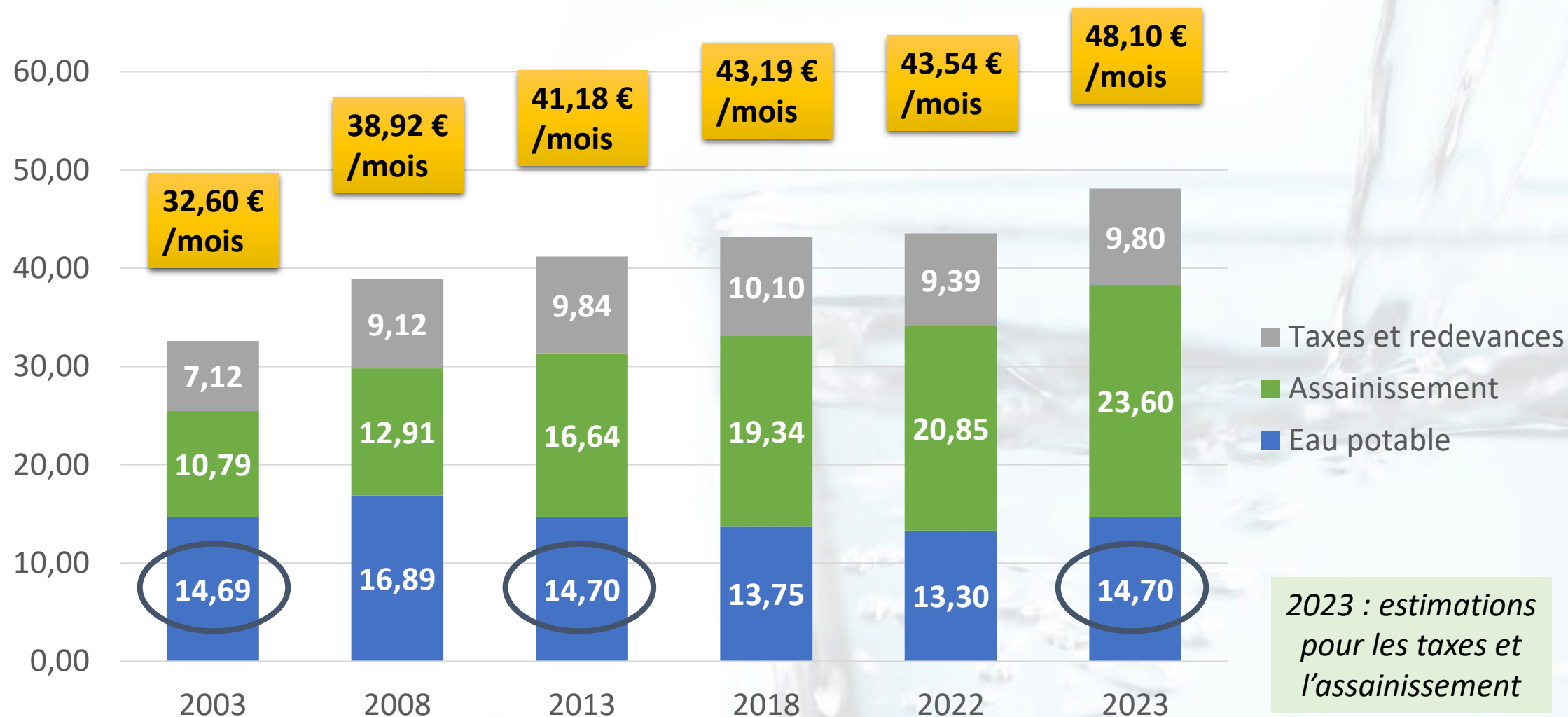
Nielsen

Effort global estimé par 60 millions de consommateurs (juin 2022) :  
**+90 €/mois/ménage**

Effort sur la facture d'eau potable :  
**+1,5 €/mois/ménage**

<https://www.60millions-mag.com/2022/05/31/inflation-un-surcout-de-90-eu-chaque-mois-pour-les-menages-20073>

# EVOLUTION DU BUDGET MENSUEL EAU: LA PART EAU POTABLE RESTE MAITRISÉE



Pour un foyer moyen (10 m3/mois)

# RECETTES ISSUES DES VENTES D'EAU : 100,4 M€

Les prévisions de produits de ventes d'eau 2023 se répartissent ainsi:

- Ventes d'eau aux abonnés : 98,5 M€
- Ventes d'eau en gros : 1,9 M€ (CACP, SENEIO)

Trois paramètres clefs :

- Le volume d'eau vendu aux abonnés, estimé à 246 Mm<sup>3</sup> x 83% pour 2023 (périmètre SEDIF)
- Le rendement de la grille tarifaire établi à 97 %
- La part syndicale du prix de l'eau est établie à 0,51 € HT/m<sup>3</sup> au tarif général, conformément à l'hypothèse présentée pour le DOB

Un rattachement des produits conformes aux instructions fiscales

- les produits perçus (par opposition à « facturés ») sur l'exercice civil
  - 82,6% des produits estimés de vente d'eau en 2023
  - 17,4% des ventes d'eau facturées en 2023, au titre de 2022

## AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 33,8 M€

Cessions de terrains (1 M€ en 2022)	0,5 M€
Solde du délégataire (19,4 M€ en 2022)	20,7 M€
Contributions et remboursements EPT (13,75 M€ en 2022) <i>(en fonctionnement)</i>	9,8 M€
Recettes diverses (3,2 M€ en 2022)	0,1 M€
Recettes d'ordre (3,2 M€ en 2022)	2,7 M€

## DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT : 21,5 M€

Relations publiques et communication (1,6 M€ en 2022) : 1,9 M€

Dépenses de personnel (9,5 M€ en 2022) : 9,5 M€

Etudes techniques (5,5 M€ en 2022): 4,2 M€

Moyens généraux, systèmes d'information (6,2M€ en 2022) : 5,9 M€



## AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 31,3 M€

Subventions et fonds de concours (3,4 M€ en 2022) 3,4 M€

*Dont programme solidarité Eau (2,4 M€)*

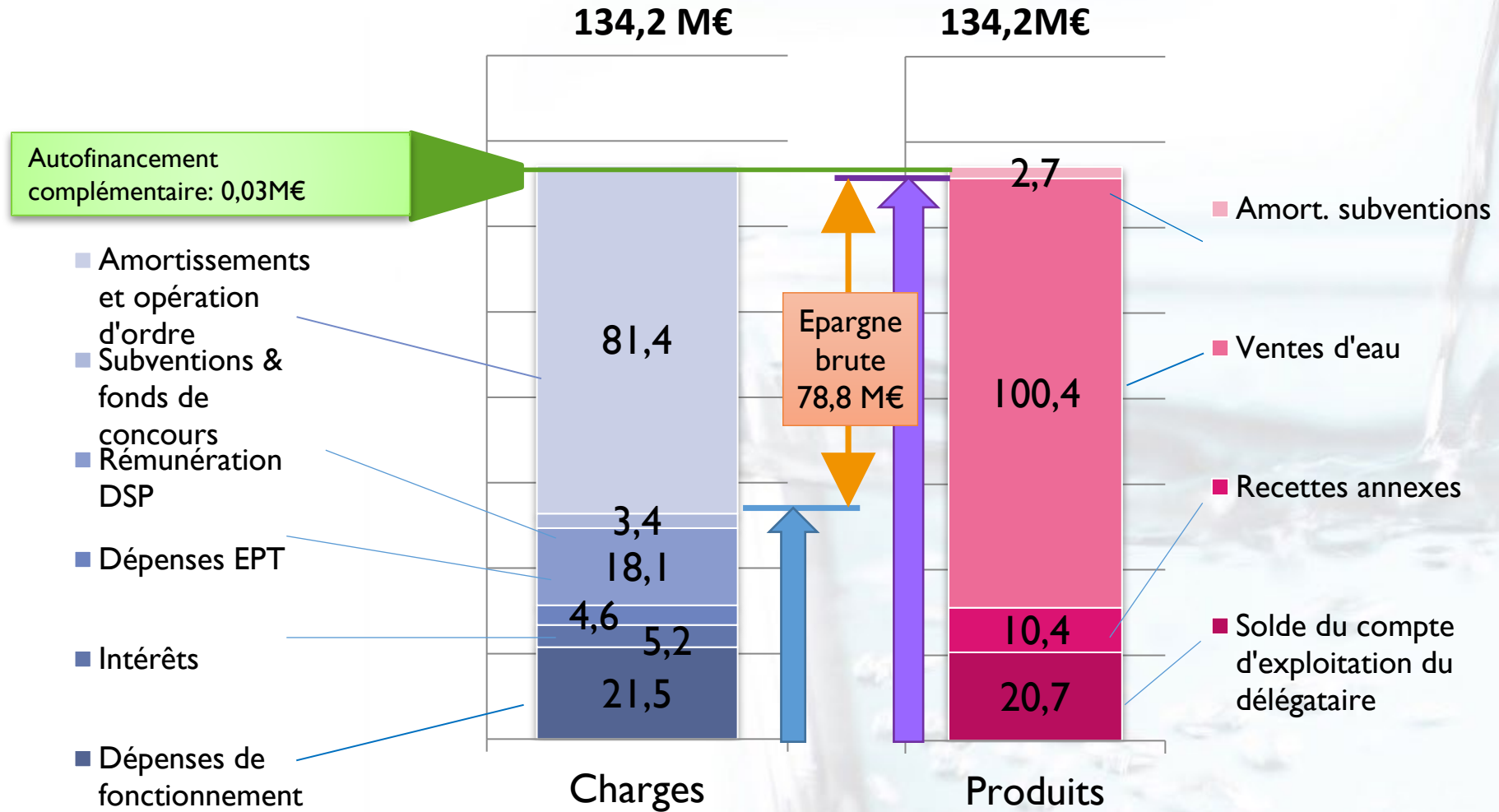
Rémunération et contrôle du délégataire (18,3 M€ en 2022) 18,1 M€

Versement aux EPT après répartition de l'actif et du passif 4,6 M€

Charges financières (1,2 M€ en 2022) 5,2 M€

*Marge de sécurité prise sur l'estimation de la charge d'intérêts*

# EQUILIBRE 2023 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU BP



# EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023



# DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT : 133,4 M€

- Dépenses d'équipement – patrimoine technique du SEDIF 107,5 M€
- Remboursement de la dette en capital 25,4 M€
- Autres dépenses d'équipement 0,6 M€
- Acquisition de terrains 0,2 M€

# DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR DOMAINE TECHNIQUE D'INTERVENTION

	BP + BS + DM 2022	DOB 2023	BP 2023
Dépenses d'équipement hors acquisitions de terrains, dette, et dépenses pour le siège	108,9	107,9	107,5
E004 - ETUDES ET HONORAIRES	0,9	-	0,3
E014 - CONVENTIONS TIERS	2,3	4,3	5,8
E015 - USINES DE PRODUCTION	28,2	28,8	29,4
E016 - SITES DISTANTS	16,3	17,8	17,4
E017 - RESEAUX DE DISTRIBUTION	37,0	32,2	31,2
E018 - RESEAUX DE TRANSPORT	15,8	15,3	14,6
E019 - FILIERES HAUTE PERFORMANCE	2,2	1,5	1,0
E020 - EPT ET TRAVAUX DE DECONNEXION	-	1,0	0,3
E023 - SYSTEMES D'INFORMATION	0,8	2,6	2,7
E024 - SECTORISATION DU RESEAU	5,3	4,5	4,8

# RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT 54,8 M€ HORS AUTOFINANCEMENT

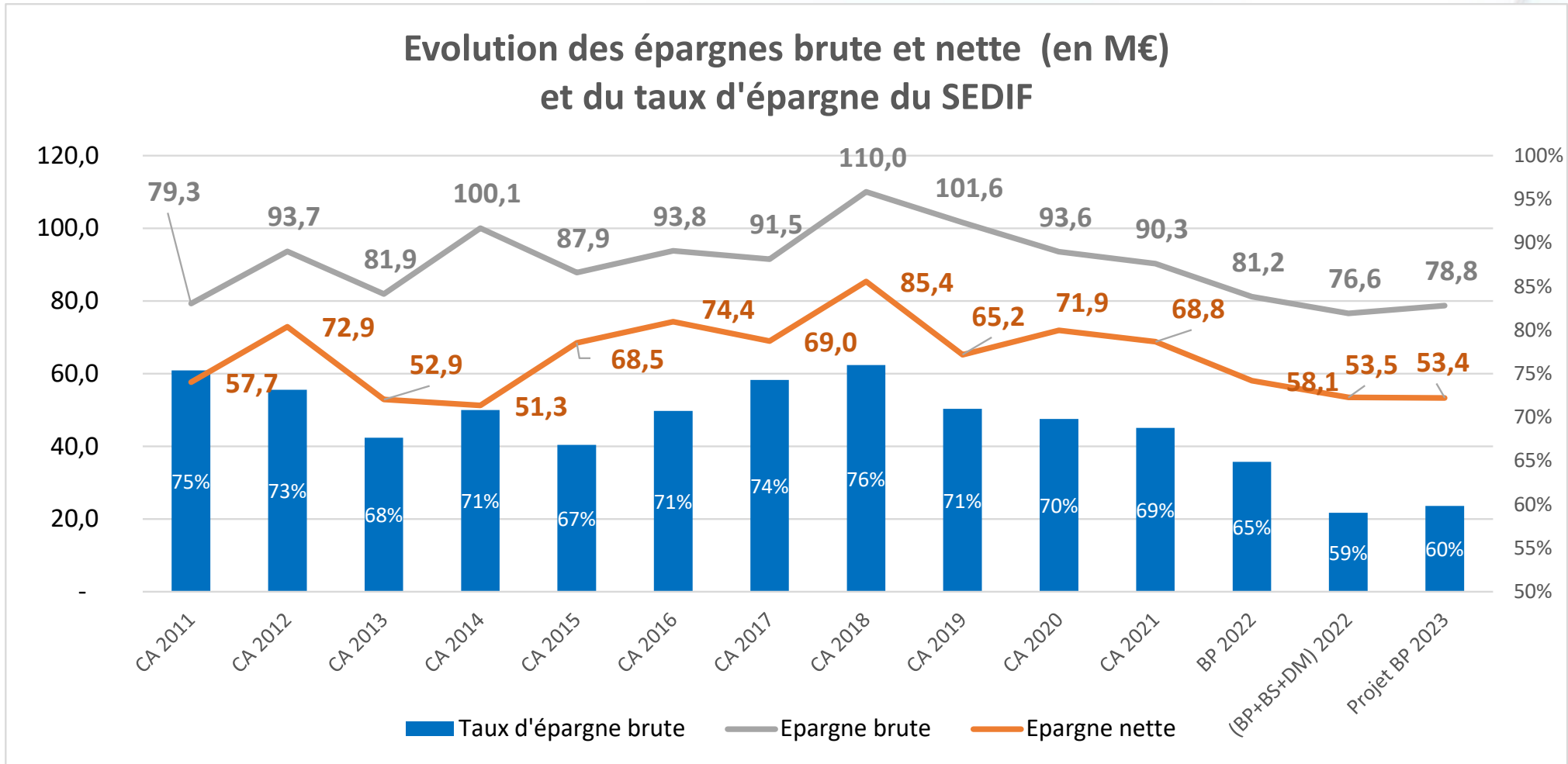
L'autofinancement généré sur la section de fonctionnement serait complété par :

- Subventions de l'AESN 6,0 M€
- Conventions tiers 1,0 M€
- Remboursement du capital de la dette par les EPT 1,7 M€
- Emprunt bancaire (équilibre du budget) 46,1 M€

# EQUILIBRE FINANCIER ET DETTE EN 2023

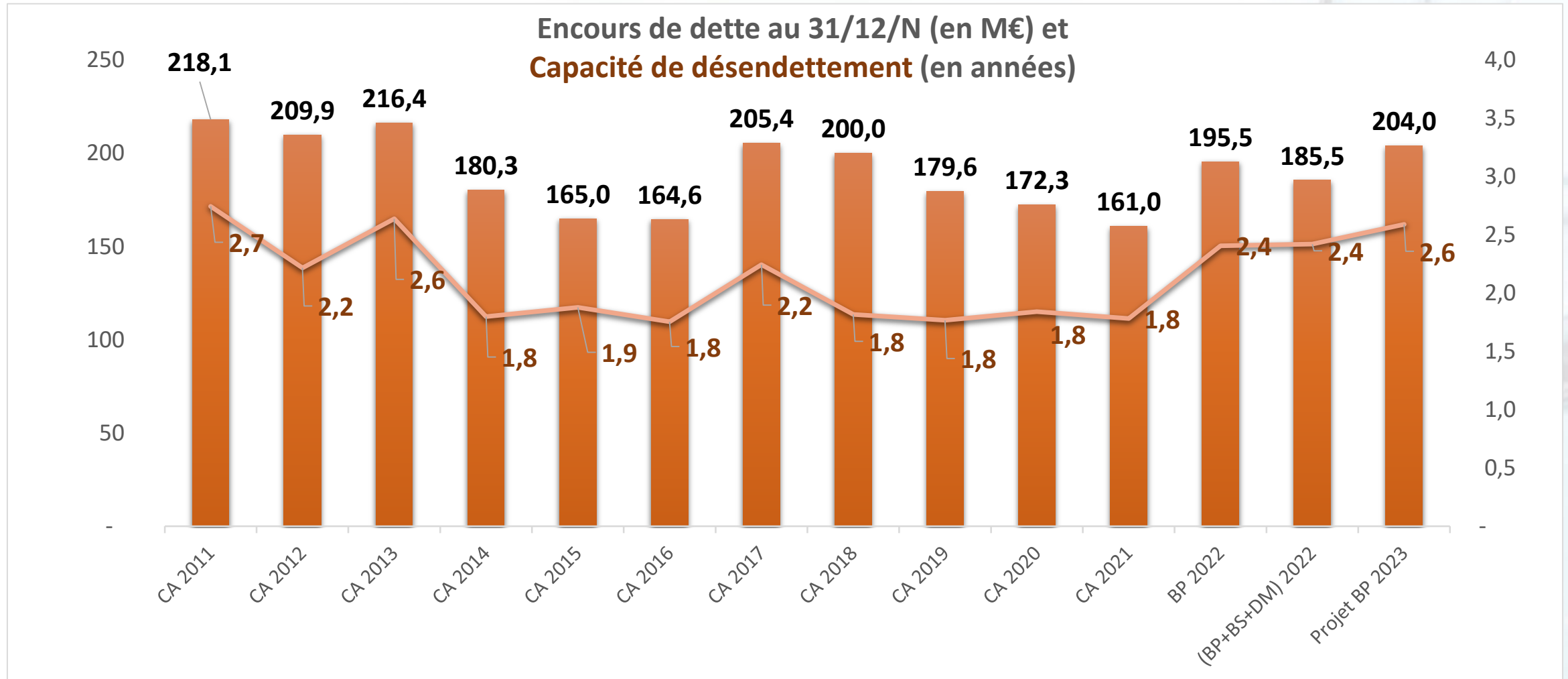


# ÉQUILIBRE FINANCIER DU SEDIF PRÉSERVÉ





# DETTE DU SEDIF EN PROGRESSION, TOUT EN RESTANT MESURÉE ET MAITRISEE



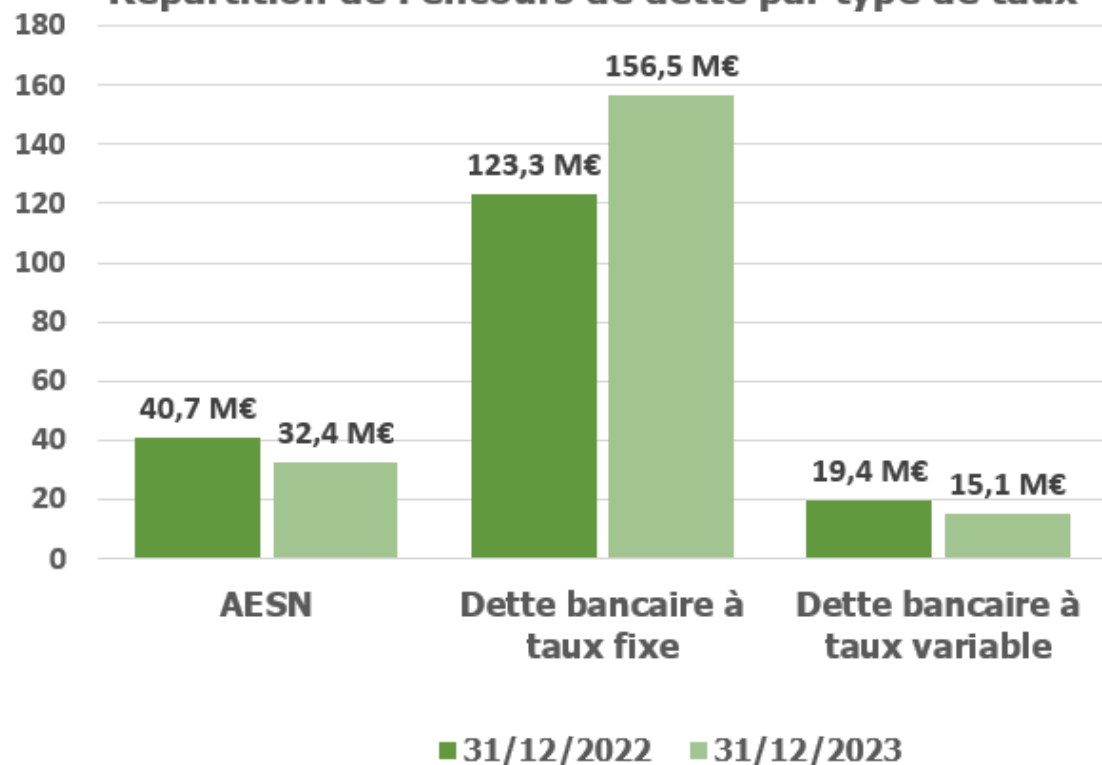
# LA DETTE DU SEDIF : TABLEAU DE BORD

ENCOURS TOTAL	31/12/2022 (estimé)	31/12/2023 (projection)
Encours de dette total (M€)	183,3	204,0
-dont Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) (M€)	40,7	32,4
-dont banques (M€)	142,6	171,6
Taux moyen global prévu pour l'exercice* (hors emprunt nouveau 2023)	1,13%	1,57%
Taux fixe moyen des emprunts bancaires*	1,42%	1,41%
Taux variable moyen estimé des emprunts bancaires*	1,67%	6,12%
Durée de vie résiduelle <sup>(a)</sup>	10 ans	10 ans et 5 mois
Capacité de désendettement	2 ans et 4 mois	2 ans et 7 mois
	31/12/2022 (estimé)	31/12/2023 (projection)
Remboursement en capital (M€)	22,1	25,4
Intérêts courrus échus (M€)	1,3	3,6

(a) : La durée de vie résiduelle (exprimée en années) est la durée restant avant l'extinction totale de la dette, pondérée par le capital des encours. (\*) : Sur la base des taux des emprunts actuellement contractés.

# COMPOSITION DE LA DETTE DU SEDIF

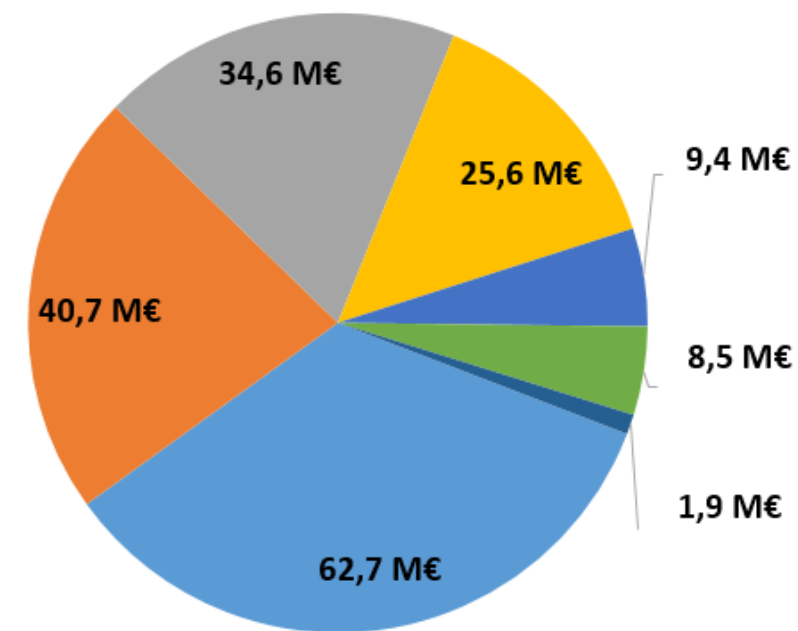
Répartition de l'encours de dette par type de taux



100 % A-1 (Gissler)

Structure reconstituée de la dette SEDIF au 31/12/2022

- Banque de dév. du Conseil de l'Europe (CEB)
- Agence de l'eau Seine Normandie (AESN)
- CAISSE D'EPARGNE
- SFIL
- SOCIETE GENERALE
- CREDIT FONCIER DE FRANCE
- Autres prêteurs



# DONNEES DÉTAILLÉES EFFECTIFS



# DONNÉES RELATIVES AUX EFFECTIFS DU SEDIF ET À LA MASSE SALARIALE (1/2)

Effectifs du SEDIF correspondant à la dernière décision du Comité (décembre 2022)

- 133 postes budgétaires à temps complet

Temps de travail

- Organisation du travail encadrée par un protocole ARTT effectif depuis 2022
- Temps de travail annuel : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, 1607h pour l'ensemble des agents, cycle de 39h pour tous

Composition de la rémunération des agents

- Mise en œuvre des éléments courants prévus au statut de la FPT
- Très peu d'heures supplémentaires rémunérées (catégorie C uniquement)
- Aucun avantage en nature
- Contributions complémentaires partielles classiques : transport, Protection Sociale Complémentaire, déjeuners en cantine administrative, adhésion CNAS

# DONNÉES RELATIVES AUX EFFECTIFS DU SEDIF ET À LA MASSE SALARIALE (2/2)

## Hypothèses sur l'évolution de la masse salariale en 2023

- Effectifs décidés stables
- Revalorisation du point d'indice en année pleine
- Application du RIFSEEP sans changement significatif
- Prise en compte du GVT et d'un turn-over théorique, qui intègre les avancements d'échelons en cadencement unique

## Poids sur le budget et le prix




- 4,5% du budget syndical, 1,5% du budget consolidé du service de l'eau
- poids < 5 centimes sur le prix au m<sup>3</sup>

# COMPTES PRÉVISIONNELS DU DÉLÉGATAIRE : EXERCICE 2023

Comité du jeudi 15 décembre 2022



# DES COMPTES STRUCTURÉS EN 5 VOLETS

Compte	Contenu	commentaires
 <b>C1: exploitation du service</b>	Activité principale du délégataire	<b>Génère de la rémunération</b>
<b>C2 : production immobilisée</b>	Suivi des travaux neufs	Pas de rémunération
<b>C3: dépenses de renouvellement</b>	Suivi des dépenses de renouvellement	Pas de rémunération
 <b>C4: prestations accessoires</b>	Détaille les charges et recettes de l'activité concurrentielle	<b>Génère de la rémunération accessoire</b>
 <b>C5 : compte d'observation</b>	Suivi des projets particuliers (ex: Eau solidaire)	Pas de rémunération, <b>solde revenant à 100% au SEDIF</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT DE LA SNC : LA SOMME DES COMPTES C1 à C5</b>		



# VENTES D'EAU FINANÇANT LE COMPTE PRÉVISIONNEL 2022

Volume prévu en 2023 : 246,1 Mm<sup>3</sup>, soit -0,4% par rapport à la prévision de 2022

- Cohérent avec la prévision du SEDIF

Prix de l'eau, part délégataire : 0,96 € HT/m<sup>3</sup> en prix moyen (base 120 m<sup>3</sup>)

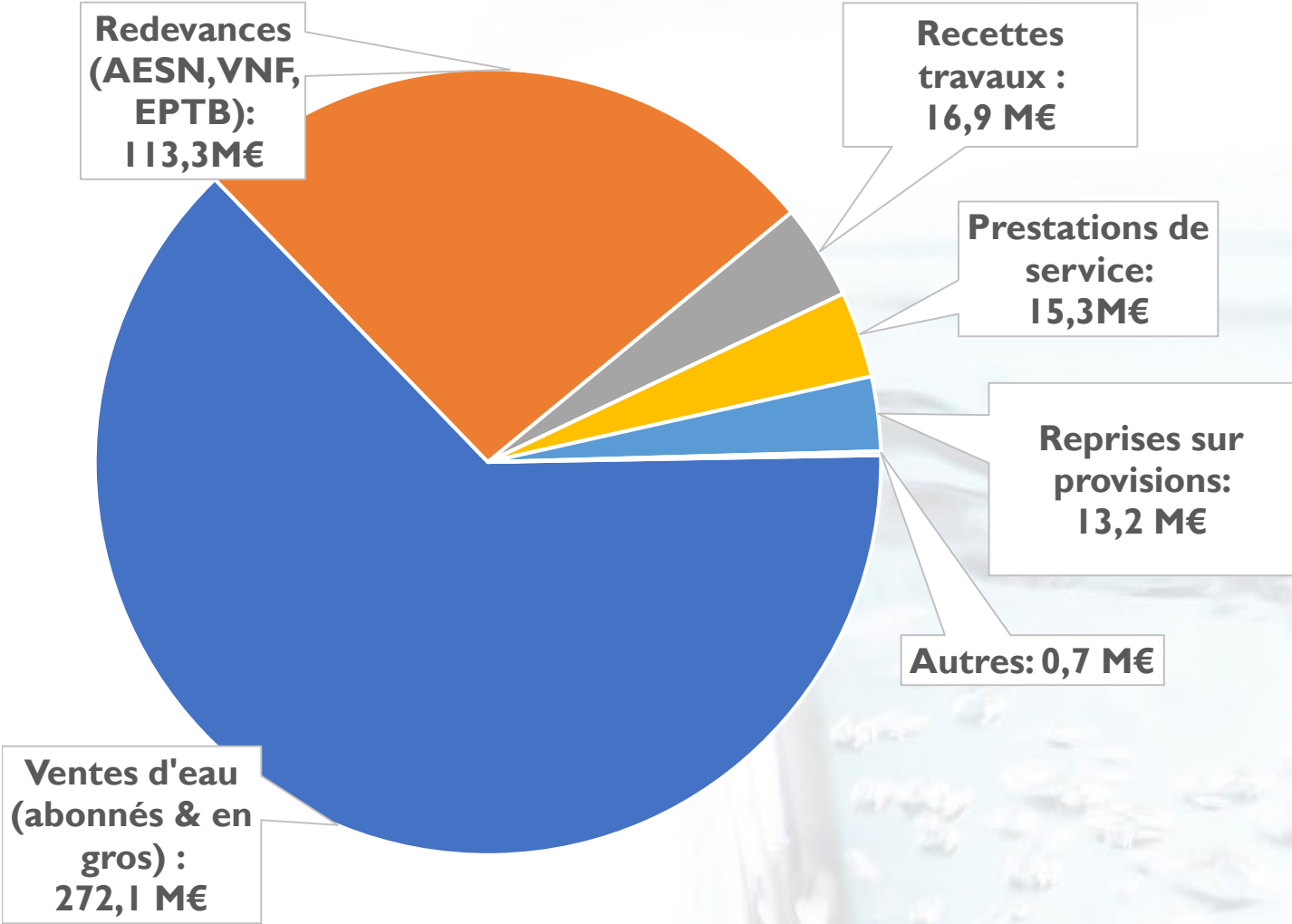
- baisse de 10 centimes en 2017
- actualisation modérée en 2018 et 2019
- baisse de 7 centimes au 1er janvier 2020 (tranche 1 du TG)
- Actualisation contenue en 2021 et de 4,5% en 2022
- Hypothèse 2023 : +3,7%, cohérent avec l'évolution actuelle des indices

# LES 3 COMPTES C1, C4 ET C5

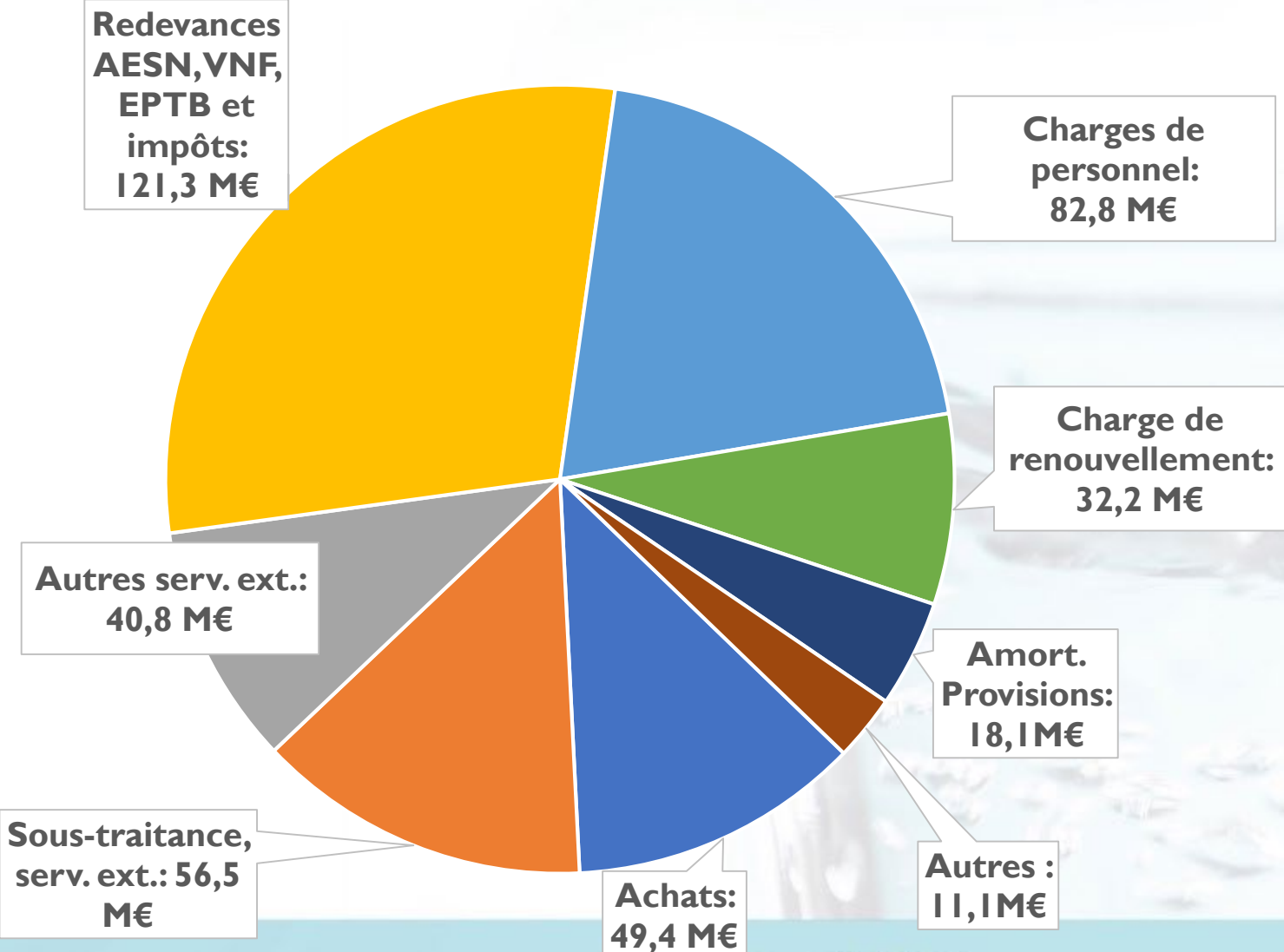
Comité du jeudi 15 décembre 2022



# COMPTE C1 : 431,5 M€ DE RECETTES EN 2023



# COMPTE C1 : 412,2 M€ DE DÉPENSES EN 2023



# COMPTE DE PRESTATIONS ACCESSOIRES (C4)

Recettes estimées :	9,0 M€
Dépenses estimées	<u>7,7 M€</u>
Résultat	1,3 M€

Logique contractuelle respectée, pour une activité stable

- Structure de coûts stable, pour une activité qui reste bien accessoire à l'exploitation
- Niveau d'activité tributaire des commandes tiers
- 80% du résultat rémunère le délégataire sur cette activité concurrentielle
- 20% du résultat revient au SEDIF

# COMPTE D'OBSERVATION (C5)

Recettes estimées :	10,62 M€
Dépenses estimées :	5,41 M€
Résultat	<hr/> 5,21 M€

Un volume d'activité, avec 4 postes principaux de dépenses:

- Programme Eau Solidaire (2,3 M€ prévus)
- Amortissement des coûts de tuilage (0,6 M€/an) et des coûts de travaux sur le territoire de Saint-Maur (0,4 M€/an depuis 2017)
- Loi de programmation Militaire (LPM) (0,6 M€ en 2023 et 2022 après 1,0 M€ en 2021, 1,6 M€ en 2020)
- Le renouvellement des préfiltres (1,9 M€)

Pour 2023, le mécanisme d'allocation des recettes (+4,5 M€/2022) devrait générer un résultat plus fort que sur les exercices précédents (résultat partagé entre les AO)

# RÉMUNÉRATION DU DÉLÉGATAIRE EN BAISSÉ EN 2023

	<b>2021 Contrôlé</b>	<b>2022 au 15/11/22</b>	<b>2023 Prévisionnel</b>
<b>Rémunération fixe (2%)</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,7</b>
<b>Variable I1 / Objectifs Qualité</b>	<b>6,2</b>	<b>6,3</b>	<b>4,9</b>
<b>Variable I2 / Maîtrise des charges</b>	<b>7,1</b>	<b>7,1</b>	<b>5,6</b>
<b>Variable I3 / QP solde</b>	<b>3,6</b>	<b>3,6</b>	<b>2,8</b>
<b>Rémunération/ prestations accessoires</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
<b>Régularisations N-1</b>	<b>0,2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Pénalités</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,4</b>
<b>Ecrêtement contractuel 2023</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1,1</b>
<b>Rémunération nette</b>	<b>23,2</b>	<b>23,0</b>	<b>17,0</b>

# CONTREVALEUR DE LA TAXE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Comité du jeudi 15 décembre 2022





# DÉTERMINATION DU TAUX DE CONTREVALEUR VNF POUR L'EXERCICE 2023

❑ Le montant à recouvrer fait désormais l'objet d'une actualisation adossée à une formule de révision

❑ Indice de revalorisation  $VNF_n(\text{maxi}) = 30\% \text{ ASSAIN}_{n-1}/\text{ASSAIN}_0 + 70\% \text{ ELEC}_{n-1}/\text{ELEC}_0$

❑ Hausse maximale selon la formule : +6,32% (+2,28% en 2022)

❑ Estimation du montant dû à VNF

Usines de production	Autorisations de prélèvement		Taxe/unité (en €)	Taxe/emprise (en €)	Total taxe (en €)
	(m <sup>3</sup> /jour)	(m <sup>3</sup> /an)			
Choisy-le-Roi	710 486	259 327 500	1 607 399	7 347	1 614 746
Neuilly-sur-Marne	600 000	219 000 000	1 357 436	2 814	1 360 250
Méry-sur-Oise	340 000	124 100 000	769 214	1 547	770 761
<b>Total 1</b>	<b>1 650 486</b>	<b>602 427 500</b>	<b>3 734 049</b>	<b>11 708</b>	<b>3 745 757</b>

	Volume total 2023 (m <sup>3</sup> )	Montant total taxe (en €)
Achats d'eau en gros	680 000	<b>9 600</b>

<b>REDEVANCE TOTALE ESTIMEE</b>	<b>3 755 357</b>
---------------------------------	------------------

# DÉTERMINATION DU TAUX DE CONTREVALEUR VNF POUR L'EXERCICE 2023

## ☐ Montant à recouvrer

<b>Redevance 2023 estimée</b>	<b>3 755 k€</b>
Solde cumulé des trop-perçus et restes à payer sur exercices antérieurs	266 k€
<i>Reste à payer sur exercices 2021 et antérieurs</i>	<i>+121 k€</i>
<i>Reste à payer sur exercice 2022</i>	<i>+145 k€</i>
<b>Total à mettre en recouvrement en 2023</b>	<b>4 021 k€</b>

## ☐ Répartition en fonction du volume prévu facturé

Volume prévu facturé en 2023 (V)	257 000 000 m <sup>3</sup>
Montant à répartir (M)	4 021 000 €
<b>Contrevalet unitaire arrondie (M/V)</b>	<b>0,0156 €/m<sup>3</sup></b>

Ce taux est en hausse nominale par rapport au taux appliqué en 2022 (0,0132 €/m<sup>3</sup>) et en 2021 (0,0126 €/m<sup>3</sup>)

# CONTREVALEUR DE LA REDEVANCE PRÉLÈVEMENT DE L'AESN

Comité du jeudi 15 décembre 2022



# DÉTERMINATION DU TAUX DE CONTREVALEUR AESN POUR L'EXERCICE 2023

## ☐ Montant à recouvrer

<b>Redevance 2023 estimée</b>	<b>13 072 k€</b>
Solde cumulé des trop-perçus et restes à payer sur exercices antérieurs	- 45 k€
<i>Reste à payer sur exercices 2021 et antérieurs</i>	<i>+205 k€</i>
<i>Trop perçu estimé sur exercice 2022</i>	<i>- 250 k€</i>
<b>Total à mettre en recouvrement en 2023</b>	<b>13 027 k€</b>

## ☐ Répartition en fonction du volume prévu facturé

Volume prévu facturé en 2023 (V)	257 000 000 m <sup>3</sup>
Montant à répartir (M)	13 027 k€
<b>Contrevaleur unitaire arrondie (M/V)</b>	<b>0,0507 €/m<sup>3</sup></b>

Ce taux reste globalement stable par rapport aux taux appliqués en 2022 (0,0520 €/m<sup>3</sup>) et en 2021 (0,0510 €/m<sup>3</sup>)

# CONTREVALEUR DE LA REDEVANCE SEINE GRANDS LACS

Comité du jeudi 15 décembre 2022



# DÉTERMINATION DU TAUX DE CONTREVALEUR SGL POUR L'EXERCICE 2023

## ☐ Montant à recouvrer

<b>Redevance au titre de 2023 (estimation)</b>	<b>2 860 K€</b>
Solde cumulé des trop perçus et remboursements sur exercices antérieurs	+ 160 k€
<b>Total à mettre en recouvrement en 2023</b>	<b>3 020 k€</b>

## ☐ Répartition en fonction du volume prévu facturé

Volume prévu facturé en 2023 (V)	257 000 000 m <sup>3</sup>
Montant à répartir (M)	3 020 000 €
<b>Contrevaleur unitaire arrondie (M/V)</b>	<b>0,0117 €/m<sup>3</sup></b>

Taux en hausse nominale par rapport aux taux appliqués en 2022 (0,0090 €/m<sup>3</sup>) et 2021 (0,0050 €/m<sup>3</sup>)